

LA CHARTE DE KOUROUKAN FOUGA

1236

Les représentants du Mandé primitif et leurs alliés, réunis en 1236 à Kouroukan Fouga (Actuel Cercle de Kangaba*) après l'historique bataille de Kirina ont adopté la charte suivante pour régir la vie du grand ensemble Mandingue.

Le Roi Naré Maghan Soundiata était entouré pour la circonstance à la tribune par 4 Chefs de Tribus dont :

1. Siby Kamandjan Camara : le Roi des Camara non forgerons.
2. Fran Camara dit Tabon N'Gana Fran Camara chef des Rois forgerons
3. Fakoly Koroma
4. Faouly Tounkara le Petit Frère de Nema Moussa Tounkara

1. De l'organisation sociale

Article 1^{er} : la société du grand Mandé est divisée en seize (16) porteurs de carquois, cinq (5) classes de marabouts, quatre (4) classes de Nyamakalas, (1) une classe de serfs (esclaves - Möfê mölu). Chacun de ces groupes a une activité et un rôle spécifiques.

Article 2 : les Nyamakalas se doivent de dire la vérité aux chefs, d'être leurs conseillers et de défendre par le verbe les règles établies et l'ordre sur l'ensemble du royaume.

Article 3 : les Morikandas lalou (les cinq classes de marabouts) sont nos maîtres et nos éducateurs en Islam.

Tout le monde leur doit respect et considération.

Article 4 : la société est divisée en classes d'âge. A la tête de chacune d'elles est élu un Chef.

Sont de la classe d'âge, les personnes (Hommes et Femmes) nées au cours d'une période de trois années consécutives.

Les Kangbès (Classe intermédiaire entre les jeunes et les vieux) doivent être conviés pour participer à la prise des grandes décisions concernant la société.

Article 5 : chacun a le droit à la vie et à la préservation de son intégrité physique. En conséquence, toute tentation d'enlever la vie à son prochain est punie de la peine de mort.

Article 6 : pour gagner la bataille de la propriété, il est institué le Köngbèn wölö (un mode de surveillance) pour lutter contre la paresse et l'oisiveté.

Article 7 : Il est institué entre les Mandenkas le Sanankouya (cousinage à plaisanterie) et le Tanamanyöya (forme de totémisme).

En conséquence, aucun différend né entre ces groupes ne doit dégénérer, le respect de l'autre étant la règle.

Entre Beaux-frères et Belles-sœurs, entre grands parents et petits, tolérance et le chahut doivent être le principe.

Article 8 : la Famille est désignée famille régnante sur l'Empire.

Article 9 : l'éducation des enfants incombe à l'ensemble de la société. La puissance paternelle appartient en conséquence à tous.

Article 10 : Adressons-nous mutuellement les condoléances.

Article 11 : Quand votre femme ou votre enfant fuit, ne le poursuivez pas chez le voisin.

Article 12 : la succession étant patrilinéaire, ne donnez jamais le pouvoir à un fils tant qu'un seul de ses pères vit.
Ne donnez jamais le pouvoir à un mineur parce qu'il possède des liens.

Article 13 : N'offensez jamais les Nyaras.

Article 14 : N'offensez jamais les Femmes, nos Mères.

Article 15 : Ne portez jamais la main sur une femme mariée avant d'avoir fait intervenir sans succès son mari.

Article 16 : les Femmes, en plus de leurs occupations quotidiennes doivent être associées à tous nos gouvernements.

Article 17 : les Mensonges qui ont vécu 40 ans doivent être considérés comme des vérités.

Article 18 : Respectons le droit d'aïnesse.

Article 19 : Tout homme a deux beaux- parents, les parents de la fille que l'on n'a pas eu et la parole qu'on a prononcée sans contrainte aucune.

On leur doit respect et considération.

Article 20 : Ne maltraitez pas les esclaves, accordez leur un jour de repos par semaine et faites en sorte qu'ils cessent le travail à des heures raisonnables. On est maître de l'esclave et non du sac qu'il porte.

Article 21 : Ne poursuivez pas de vos assiduités les épouses du chef, du voisin, du marabout, du féticheur, de l'ami et de l'associé.

Article 22 : la vanité est le signe de la faiblesse et l'humilité le signe de la grandeur.

Article 23 : Ne vous trahissez jamais entre vous. Respectez la parole d'honneur.

Article 24 : Ne faites jamais du tort aux étrangers.

Article 25 : le chargé de mission ne risque rien au Mandé.

Article 26 : le taureau confié ne doit pas diriger le parc.

Article 27 : la jeune fille peut être donnée en mariage dès qu'elle est pubère sans détermination d'âge. Le choix de ses parents doit être suivi quel que soit le nombre des candidats.

Article 28 : le jeune homme peut se marier à partir de 20 ans.

Article 29 : la dote est fixée à 3 bovins, un pour la fille, deux pour son père et sa mère.

Article 30 : venons en aide à ceux qui en ont besoin.

2. Des Biens

Article 31 : Il y a cinq façons d'acquérir la propriété, l'achat, la donation, l'échange, le travail et la succession.

Toute autre forme sans témoignage probant est équivoque.

Article 32 : Tout objet trouvé sans propriétaire connu ne devient propriété commune qu'au bout de 4 ans.

Article 33 : la quatrième mise-bas d'une génisse confiée est la propriété du gardien.

Article 34 : Un bovin doit être échangé contre quatre moutons ou quatre chèvres.

Article 35 : Un œuf sur quatre est la propriété du gardien de la poule pondeuse.

Article 36 : Assouvir sa faim n'est pas du vol si on n'emporte rien dans son sac ou sa poche.

3. De la préservation de la nature

Article 37 : Fakombè est désigné Chef des chasseurs. Il est chargé de préserver la brousse et ses habitants pour le bonheur de tous.

Article 38 : Avant de mettre le feu à la brousse ne regardez pas à terre, levez la tête en direction de la cime des arbres.

Article 39 : Les Animaux domestiques doivent être attachés au moment des cultures et libérés après les récoltes. Le chien, le chat, le canard et la volaille ne sont pas soumis à cette mesure.

§ Dispositions Finales :

Article 40 : Respectez la parenté, le mariage et le voisinage.

Article 41 : Tuez votre ennemi, ne l'humiliez pas.

Article 42 : Dans les grandes assemblées, contentez-vous de vos légitimes représentants et tolérez-vous les uns les autres.

Article 43 : Balla Fassèkè Kouyaté est désigné grand chef des cérémonies et médiateur principal du Mandé.
Il est autorisé à plaisanter avec toutes les tribus en priorité avec la famille royale.

Article 44 : Tous ceux qui enfreindront à ces règles seront punis. Chacun est chargé de l'application correcte de cette charte.

Conseils de Sogolon à son fils Soundiata Keïta à la veille de leur départ pour l'exil.

Comme les Princes de Dô, tu dois porter sur la tête quatre tresses symboliques.

- la première signifie : aime ta femme, mais jamais ne lui confie les secrets d'Etat.
- Méfie-toi des femmes, fils parce que derrière l'Ascension de chaque grand homme, il y a l'amour aveugle d'une femme et derrière la chute de chaque grand homme il y a la haine terrible d'une femme.
- la deuxième signifie : Un roi n'a pas d'amis, la seule raison guidant un roi est la raison d'Etat.
- la troisième signifie : le fils d'un autre n'est jamais ton fils, la terre d'un autre n'est pas ta terre.
- la quatrième signifie : Un Royaume ne peut pas marcher sans la coopération des vieux. Les jeunes donnent au Royaume le pouvoir de leurs muscles, les vieux, le fruit de l'expérience. Ils se complètent les uns et les autres.

Conseils d'une mère à son fils

Mon fils, retiens bien ces conseils qui te seront utiles pour toute ta vie d'homme :

1. N'ouvre jamais ta malle en présence de qui que ce soit. La force d'un homme vient de sa réserve. Il ne faut étaler ni sa misère, ni sa fortune. Fortune exhibée appelle jaloux, quémandeurs et voleurs.
2. N'envie jamais rien, ni personne. Accepte ton sort avec fermeté. Sois patient dans l'adversité et mesuré dans le bonheur.
3. Ne te juge pas par rapport à ceux qui sont au dessus de toi, mais par rapport à ceux qui sont moins favorisés que toi.
4. Ne sois pas avare. Fais l'aumône autant que tu le pourras mais fais-le au malheureux plutôt qu'aux petits marabouts ambulants.
5. Rends le plus de services que tu pourras et demandes-en le moins possible. Fais-le sans orgueil et ne sois jamais ingrat ni envers Dieu, ni envers les hommes.
6. Sois fidèle dans tes amitiés et fais tout pour ne pas blesser tes amis.
7. Respecte les personnes âgées, aborde-les avec respect et demande leur des conseils.
8. Méfie-toi des flatteurs, des femmes de mauvaise vie, des jeux de hasard et de l'alcool.
9. Respecte tes chefs, mais ne les mets pas à la place de Dieu.
10. Fais régulièrement tes prières. Confie ton sort à Dieu chaque matin au lever et remercie-le chaque soir avant de te coucher.